L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 1er MARS 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4;
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en tête, dans la page éditoriale, paieront $2 50 le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; cependant dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 p. cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées [illegible].
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces [illegible] et envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE, 1ER MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures, sur les lieux, le fonds de la pharmacie située rue de Chartres, No 124; aussi tous les droits, titres et intérêts du défendeur, &c. Et à 10 heures et demie, à son entrepôt, No 28, rue Jefferson, meubles et effets.

Par P. Ad. Fortier, encanteur, à midi, au No 456 rue de Chartres, entre Mandeville et Espagne, un lot de meubles, &c.

Par Charles E. Fortier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un lot de terre situé dans le 2e District, compris entre les rues Hôpital, Barracks, Tonti et Rocheblave.

Par A. Folher—Au No 66 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, etc., à l'encan.

Par Louis Sears & Bros.—Au No 36 de la rue du Camp, 300 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co.—Au No 36 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Le shérif procédera, demain, à 10 1[2 heures A.M. à son entrepôt, No 28 rue Jefferson, à l'adjudication d'un lot de meubles et d'effets, et à 10 heures A. M. au No 124 rue de Chartres, à l'adjudication du fonds et du terme restant du bail d'une pharmacie.
Pour le détail, voir aux annonces.

Bijoux précieux. — Les personnes qui désirent placer leur argent en articles de valeur réelle, tels que diamants purs de la première eau, montres d'or élégantes, à simple ou à double boîte, belles montres d'argent, chaînes et bracelets d'or, argenterie, doivent ne pas oublier que les articles ci-dessus sont pleinement garantis pour être ce qu'on dit qu'ils sont. Ce n'est pas une rare occasion seulement pour ceux qui voudront placer leurs capitaux en des articles de valeur réelle, mais aussi pour ceux qui désirent acheter des cadeaux recherchés. La vente de toutes ces belles et précieuses choses aura lieu par le ministère de M. Chas. T. Nash, encanteur, à la Salle Magnonique, au coin des rues St-Charles et Perdido, mardi prochain 3 mars, et commencera à onze heures précises du matin. Que les gens bien avisés ne l'oublient pas! Cette occasion passée, de longtemps il ne s'en présentera de semblable.

Trajet de la Nlle-Orléans à New York.—La route la plus courte et la plus facile pour aller d'ici à New York et dans toutes les villes de l'Est est la Grande route centrale par Humbolt et Louisville. A Louisville, on trouve quatre trains partant quotidiennement pour l'Est et les billets pour Humbolt sont bons aussi pour Nashville. Toutes les informations nécessaires seront données au bureau de la Compagnie de Jackson, au coin des rues Camp et Commune, et à la gare du Chemin de fer.

Banque des marchands. — Cette banque vient de produire son état de situation. On y verra que la totalité de ses obligations ne dépasse pas $43,385, en chiffres ronds, quand sa valeur estimée de son avoir atteint le chiffre de $296,991. La situation serait bien différente sans la dépréciation de certains bons émis en faveur des chemins de fer. Quant au papier protesté, on peut se convaincre de la réalité annoncée en examinant les livres de la banque, examen pour lequel toute facilité est offerte.

Installations pour le gaz.—M. J. B. Moore gazier et plombier, rue Baronne, No 84, annonce au public qu'il vend en ce moment toutes ses installations pour le gaz, au prix coûtant. M. J. B. Moore est connu pour l'habileté avec laquelle il ajuste les tuyaux et toutes les pièces qui concernent l'éclairage au gaz. Il a toujours en magasin les objets les plus nouveaux en genre d'éclairage, devenu presque universel, et il se charge de les installer et arranger dans le plus bref délai possible et aux conditions les plus raisonnables. Voyez l'annonce.

Montres d'Or.—Nous recommandons à nos lecteurs le magasin de M. E. PRIOLLAUD, habile horloger français, No 1, rue Carondelet. Nous avons vu un assortiment de montres dont les prix varient de $30 à $300 toutes garanties 18 carats.

Cours de français.—Notre confrère, M. Félix Rivailles, doit ouvrir prochainement à l'Institut Locquet, 202 rue du Camp, un cours de français à l'usage des dames et des demoiselles. L'objet de ce cours est de faciliter l'usage de la langue française par des conversations. Le cours aura lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et samedis de quatre heures et demie à 6 heures après midi. Le prix de ce cours sera de trois piastres par mois. M. Rivailles [illegible] les dames et les demoiselles du quartier [illegible].

Le Jugement d'Andrew Johnson.

Ce n'est pas seulement Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, que la Chambre vient de traduire à la barre du Sénat pour y être jugé sur des griefs d'accusation qui seront formulés après coup, c'est aussi toute la partie de la nation qui partage la manière de voir et qui soutient la politique du chef du pouvoir exécutif, c'est-à-dire plus de trois millions d'électeurs qui sont prêts à endosser par leurs votes tous les actes qu'on impute à crimes au Président. Nous ne savons quelle sera la sentence du Sénat, mais s'il arrive qu'Andrew Johnson soit condamné, nous ne craignons pas de dire à l'avance qu'il aura été accusé et condamné, mais non jugé.

Nous concevons l'embarras dans lequel se trouvent les accusateurs lorsqu'il s'agit de préciser les charges qu'on veut faire peser sur l'accusé. Est-il possible qu'ils invoquent la Constitution, ces hommes qui ont fait profession ouverte du dédain le plus absolu pour ce pacte solennel qui entravait leurs projets révolutionnaires? Accuser Andrew Johnson d'avoir violé la Constitution, ne serait-ce pas un blasphème dans la bouche des Stevens, des Boutwell, des Ashley et de tous ceux qui, depuis deux ans, ont voté lois sur lois, résolutions sur résolutions pour saper par la base cette forteresse des libertés publiques et des droits primordiaux du peuple! Ceux qui brûleraient les églises en niant l'existence de Dieu seraient ils bien venus à accuser ses ministres de l'avoir offensé! C'est pourtant le rôle que jouent les représentants parjures à leurs serments à l'égard de celui qui a défendu pied à pied contre leurs attaques la citadelle constitutionnelle dont la garde lui était confiée!

Mais qui sera juge entre le Président qui prétend avoir fidèlement rempli son mandat et la Chambre qui l'accuse de l'avoir violé. Sera-ce le Sénat? Mais le Sénat fait partie du Congrès et le débat est précisément entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, chacun de ces pouvoirs, accusant l'autre d'avoir mal interprété la Constitution et d'avoir outrepassé ses pouvoirs?

Il est vrai qu'en vertu de la Constitution, le Sénat est légalement saisi du jugement du Président mis en accusation par la Chambre, mais chaque sénateur doit avant de siéger prêter le serment suivant:

"En toute chose concernant l'accusation pendante, je jure de rendre impartiale justice suivant la Constitution et les lois. Que Dieu me soit en aide."

Rendre impartiale justice suivant la Constitution! Quel est le sénateur radical qui pourra prêter, la main sur la conscience, un pareil serment? En matière de droit commun il est de principe qu'on peut récuser tout juré qui a exprimé, antérieurement au jugement, son opinion sur l'affaire qui lui est soumise. Est-ce que pour presque tous les chefs d'accusation, les sénateurs ne sont pas dans ce cas?

La révocation de Stanton est le seul grief nouveau invoqué contre M. Johnson depuis le dernier vote de la Chambre qui a repoussé la mise en accusation; les autres griefs ont été, à deux reprises différentes, jugés mal fondés par la Chambre elle-même. Or, sur la question de la révocation de Stanton, le Sénat s'est prononcé de la façon la plus catégorique contre le droit du Président. Il a déclaré que la Constitution et les lois ne donnaient pas à M. Johnson le pouvoir de destituer M. Stanton. Pour acquitter le Président sur ce chef il faut donc que ceux qui ont voté la résolution dont il s'agit, se donnent un démenti à eux-mêmes; ils ne sont pas alors dans les conditions voulues pour rendre une justice impartiale, ni conséquemment pour prêter librement le serment qui est exigé d'eux avant de siéger. Cependant il n'en est peut-être pas un qui hésitera à prononcer cette formule sacramentelle qui doit lier sa conscience.

Les questions que soulèvera le jugement du Président sont nombreuses et complexes. L'accusé doit être jugé par le Sénat et il ne peut être condamné qu'à la majorité des deux tiers présents. Mais la Constitution entend parler du Sénat des Etats-Unis tout entier, et non d'un Sénat sectionnel, d'où l'on a exclu les sénateurs de dix Etats. D'après les termes formels de la Constitution, nul Etat ne peut, en aucune circonstance, être privé de son droit de représentation au Sénat. Or, le nombre total des Etats de l'Union étant de 37, le nombre des Sénateurs devrait être de 74, et la majorité des deux tiers de 50 si tous étaient présents. Par le fait même de la majorité du Sénat actuel, cette assemblée ne compte que 54 membres, et la majorité des deux tiers n'est que de 37 lorsque tous les membres sont présents. La défense a incontestablement le droit de dire que le jugement ne peut avoir lieu dans de pareilles conditions.

Un autre point qu'elle peut soulever c'est la question de savoir si le Sénat est compétent pour décider de la constitutionnalité d'une loi, dans le cas où cette constitutionnalité est contestée par l'accusé. Il semble que le pouvoir judiciaire est seul compétent pour prononcer à cet égard.

Ce sont là seulement deux exemples que nous donnons des débats préliminaires ou incidentels auxquels peut donner lieu le jugement du Président. L'examen de l'affaire au fond entraînera des procédures fort longues, et le procès peut se prolonger jusqu'à la tenue des grandes assises nationales qui doivent avoir lieu en novembre prochain. Là devant le vrai souverain, assemblé dans ses comices, se décidera en dernier ressort le conflit survenu entre Andrew Johnson et le Congrès, et nous avons la ferme conviction que la sentence absoudra l'accusé et confondra les accusateurs.

LA MISE EN ACCUSATION.

Voici le texte du rapport présenté à la Chambre par le comité de reconstruction dans la séance du 22 février et qui a été suivi du vote par lequel le Président a été mis en accusation:

Au nombre des documents renvoyés à son examen, ce comité a trouvé une pièce constatant que le Président a, le 21 février 1868, émis et signé une commission ou lettre d'autorité, adressée à un certain Lorenzo Thomas, invitant et autorisant ce dernier à agir en qualité de secrétaire de la guerre, par intérim, et à prendre possession des livres, archives, documents et autres propriétés publiques dépendant du département de la guerre.

(Suit la copie de la lettre de M. Jonhson à l'adjudant-général Thomas.)

D'après les témoignages recueillis par le comité et en vertu des pouvoirs dont ils ont été investis par la Chambre, les membres soussignés sont d'avis qu'Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, doit être mis en accusation sur le chef de hauts crimes et délits. En conséquence, ils recommandent à la Chambre d'adopter la résolution suivante:

Résolu qu'Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, est mis en accusation comme inculpé de hauts crimes et délits.

Lettre du général Steedman.

Dans la lettre que nous reproduisons ci-dessous, le général Steedman se déclare pour la Constitution et le Président Andrew Johnson, contre le général Grant, le Congrès et contre tous ceux qui, sous le nom de Radicaux, veulent usurper le gouvernement général. La profession de foi du général Steedman est franche et courageuse. Il est probable qu'elle déterminera d'autres déclarations en faveur de la politique libérale et nationale du Président:

Nlle-Orléans, (Lee) 28 février 1868.

A l'éditeur du *N. O. Crescent:*

Monsieur—Je viens d'être informé que le bruit court dans la ville qu'en réponse à un toast au Président des Etats-Unis, à la fête donnée par l'Association des ex-officiers de l'armée des Etats-Unis et de la Marine, à la salle du Lycée, le 22 du courant, j'ai exprimé des sentiments qui ont été regardés comme peu bienveillants pour le président Johnson; et je demande respectueusement la liberté de dire, par l'intermédiaire de votre journal que pour préserver l'harmonie d'une réunion sociale d'où il était convenu que la politique serait exclue, j'ai consenti à répondre à ce toast et taire mes opinions politiques.

J'avais supposé qu'on savait trop bien dans cette communauté, que je suis l'ami politique et personnel d'Andrew Johnson, et l'adversaire politique du général Grant, pour qu'un bruit aussi absurde pût obtenir le moindre crédit, mais comme j'apprends qu'il y a quelques citoyens qui croient que j'ai de la sympathie pour le général Grant, je pense me devoir à moi-même de dire que je suis aussi fortement opposé aux vues politiques et à l'action du général Grant qu'aucun citoyen de la Louisiane.

Les usurpations du Congrès, appuyées par le général Grant, me sont aussi odieuses qu'elles le sont au plus grand nombre du peuple conservateur d'Amérique, et je désire très sincèrement que tous deux, lui et le Congrès, puissent échouer dans leur effort pour fouler la Constitution au pied et usurper le gouvernement.

Je suis respectueusement,
JAMES B. STEEDMAN.

ASSEMBLÉE DU SIXIÈME WARD. — Les citoyens conservateurs de ce ward verront dans une annonce insérée plus loin qu'ils sont convoqués pour lundi soir, 2 mars, à 7 heures, à la maison d'école, rue de l'Hôpital, No 134, pour nommer des délégués à la convention démocratique.

NOMINATION.—M. Alfred Bodin a été nommé par le général Hancock juge paix, du 5me ward, paroisse de St-Bernard, au lieu de la paroisse Plaquemine.

VENTE D'IMMEUBLES.—MM. C. E. Girardey et Cie., ont fait hier, à la Bourse, une vente d'immeubles dont le total s'élève à près de $35,000. On en trouvera le détail dans notre partie anglaise. Toutes les propriétés vendues sont situées dans le Premier et le Quatrième District, quelques unes à Carrollton. On verra par les chiffres qui accompagnent les immeubles améliorés, que les valeurs urbaines se maintiennent d'une manière assez encourageante.

Le steamer Frank Pargond.

Nous avons eu le plaisir de rendre hier une visite au magnifique bateau à vapeur, *Frank Pargoud*, arrivé la veille de Louisville et qui a été construit spécialement pour faire le service des rivières Rouge et Ouachita. Ce palais flottant qui dépasse en élégance et en splendeur tout ce que nous avons vu sur les eaux de l'Ouest, a reçu son nom du colonel Frank Pargoud qui est en même temps que l'un des plus riches planteurs de la paroisse Ouachita, un des cœurs les plus chevaleresques, un des esprits les plus libéraux dont la Louisiane ait le droit d'être fier. Le *Pargoud* est commandé par le capitaine Tobin, un des commandants les plus populaires qui aient navigué sur les cours d'eau de notre Etat; ses autres officiers sont M. George W. William, commis, M. McClellan, chef mécanicien, et M. Edouard Sugg, pilote. Ce splendide batiment a été construit à Jeffersonville, Kentucky, par Jas Howard & Co. Toute description ne peut donner qu'une idée imparfaite de l'élégance et du luxe de ce merveilleux échantillon d'architecture navale; aussi engageons-nous nos lecteurs à aller visiter eux-mêmes toutes ces splendeurs.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la solidité et des qualités nautiques du *Pargoud*. Les constructeurs qui ont déjà construit 168 grands bateaux à vapeur, ont déployé toutes les ressources de leur expérience et de leur science. Tous les matériaux employés ont été choisis de première qualité, et on aura une idée de la valeur substantielle du batiment quand nous dirons que la dépense y compris le mobilier s'est élevée à deux cent mille piastres.

Le *Pargoud* tire 48 pouces d'eau à la proue et 60 pouces à la poupe. Sa longueur est de 245 pieds: il a 41 pieds de bau, mais la largeur du bateau, y compris les gardes, est de 77 pieds, la cale a 9 pieds 4 pouces de profondeur. Il peut porter 4200 balles. Il y a seize chaudières qui fournissent de la vapeur à plusieurs machines. Indépendamment des machines principales qui ont une force motrice considérable, il y a plusieurs machines indépendantes, une pour lancer de l'eau en cas d'incendie, une pour charger et décharger le fret, et une pour faire mouvoir le cabestan.

Pour la solidité et la sécurité, le *Pargoud* n'a pas de supérieur, pour le confort et l'élégance il n'a pas de rival. C'est un palais digne des féeries orientales. Le plafond et les boiseries de l'immense salon qui s'étend de l'avant à l'arrière sont artistement sculptés. Les chambres sont spacieuses et garnies de toilettes, de miroirs et de tout ce qui est nécessaire à une chambre à coucher. Ce n'est pas un luxe superficiel, c'est un luxe sérieux et solide formé de l'alliance de l'utile et de l'agréable. Les chambres des dames sont mieux meublées que des chambres d'hôtel, avec des meubles en palissandre, des rideaux et des tapis fort riches, des porcelaines de prix, etc., etc. Une immense glace couvre tout le panneau de clôture du salon et produit un effet éblouissant; le cadre est du style gothique et est très beau. Au-dessous du salon des dames il y a une chambre pour les enfants et les gardiennes.

Les pièces accessoires, l'office, le salon de barbe, etc., sont également soignées; le service de table est d'une grande richesse; les lustres sont admirables et on reste émerveillé de tout ce qu'on a fait pour rendre le séjour à bord aussi agréable que confortable. Aussi est-ce sincèrement que nous complimentons le capitaine Tobin du bateau qu'il commande et que nous recommandons le *Pargoud* aux voyageurs, que leurs affaires ou leurs plaisirs peuvent attirer dans la région de la rivière Rouge et de la rivière Ouachita. Son départ pour Monroe est fixé à mercredi prochain et le commandant assure qu'il sera de retour le lundi suivant.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La semaine théâtrale a été bonne: deux représentations du *Prophète*, lundi et jeudi, et deux représentations d'*Orphée aux Enfers*, mardi et vendredi. Nous avons dit tout ce que nous avions à dire sur le *Prophète* dont le succès ne se ralentit pas et qu'on donne de nouveau lundi. Quant à *Orphée aux Enfers*, nous pouvons affirmer que le succès en va *crescendo* et que ce succès n'est pas arrivé à son apogée; *Orphée* fera encore recette plusieurs fois, car mademoiselle Lambelé chante d'une façon ravissante le rôle d'Eurydice, Mademoiselle Amélie Hinry est un amour de Cupidon, et MM. Decré, Le Chevalier Chamonin, savent donner aux personnages qu'ils représentent un cachet très original.

M. Gilbert, le bénéficiaire dans la soirée de vendredi, a reçu un accueil sympathique et il a tenu à le justifier par la manière dont il a rendu le rôle de John Styx dans *Orphée* et le rôle de M. Bonnassieux dans la comédie *Les Femmes Terribles* qui, bien que venant après une pièce à grand effet, a, cependant, été fort goûtée. Nous devons dire que M. Gravier qui remplaçait M. Segnin dans le rôle de Chatelard, a joué avec une verve et une animation remarquable, que mademoiselle Amélie Hinry a joué le rôle de madame de Ris avec une grande intelligence des effets scéniques et avec une merveilleuse aisance, que mademoiselle Marie Hinry a été très gracieuse sous les traits de madame Chatelard, que M. Chamonin a été amusant et émouvant dans son rôle de l'horticulteur Pommerol, bref que la pièce a fort bien marché.

Quelques mots, maintenant, sur la représentation d'hier qui a eu lieu devant une brillante chambrée. *La Muette de Portici* a été accueillie comme une vieille connaissance que l'on revoit avec plaisir. L'exécution d'ensemble en a été excellente et nous complimenterons les chœurs et l'orchestre. Nous signalerons particulièrement la prière du troisième acte qui a été d'un effet admirable et le chœur du quatrième acte. Nous rendrons compte plus en détail de la manière dont les artistes ont chanté leurs rôles, nous devons nous contenter, pour aujourd'hui, de dire que le duo "Amour sacré de la Patrie" entre MM. Picot et Le Chevalier a été enlevé avec chaleur et fort applaudi. Les allusions aux tyrans et aux oppresseurs ont été saisies par le public avec empressement.

Ce soir on donne le grand opéra de Gounod, *Faust*, chanté par mademoiselle Lambelé, MM. Damiani, Van Huffien, Le Chevalier, &c. Ce sera peut être la dernière fois qu'on aura occasion d'entendre ce chef-d'œuvre pendant cette saison. On commencera à sept heures précises. Demain, le *Prophète*, comme nous le disions plus haut, avec MM. Picot, Van Huffien, Le Chevalier, Decré, Dupin et mesdames Audibert et Seguin.

MANIFESTATION A L'OPÉRA—Le major-général Hancock assistait hier soir à la représentation de *La Muette*, à l'Opéra. Dans un entracte, sur la motion d'un des spectateurs, trois hourrahs ont été poussés en l'honneur du commandant du District, et la salle entière s'est associée avec enthousiasme à cette manifestation sympathique. Le général a répondu en s'inclinant et il a paru sensible à cette démonstration du respect et de l'estime dont il est l'objet de la part de la population orléanaise.

L'EXPÉDITION D'ABYSSINIE.—Le *Morning Herald* donne les nouvelles suivantes de l'expédition d'Abyssinie:

"Le colonel Merewether a exploré la route depuis Senafe jusqu'à Attegerat; c'est une distance de 30 milles vers le Sud; elle est située au pied du mont Alewka, et à 90 pieds d'élévation. Tout le long de la base de cette montagne est une route qui s'étend vers l'ouest jusqu'à Adowa. Mais, ainsi que nous l'avons dit, ce n'est point une route qui ait été recommandée pour l'armée. Elle va dans la direction du Sud, à Ataby, et de ce point à Antalo. Ataby est à 50 milles d'Attegerat, et Antalo à 50 milles plus loin d'Ataby.

"La distance tout entière, en comptant les sinuosités de la route, sera d'environ 150 milles de Senafe à Antalo. La marche depuis Xulle jusqu'à Magdala sera donc à moitié accomplie.

"La route la plus fréquentée se trouvera être à travers Sokota, juste au sud d'Antalo. Cependant il est possible que l'armée fasse un léger détour à l'est, plus près des montagnes qui bornent le pays de l'Assubo Gallas afin d'éviter le courant de la rivière Tselasi et le pays montagneux de Bora.

"Quoi qu'il en soit, la population continue à montrer des dispositions amicales. Jusqu'à présent nous n'avons point vu d'ennemis, et depuis quelque temps on n'a point entendu parler de Théodore; il a seulement couru un bruit vague et sans consistance que lui et son armée se trouvent resserrés dans un des ravins de Debra-Tabor et de Magdala. Nous n'avons point d'autres nouvelles du Waagshum Gobazie.

"Le prince Kassai, qui paraît avoir une autorité souveraine dans le pays de Tigré, entretient avec l'armée anglaise les relations les plus amicales. Les obstacles naturels qui entravent notre marche en avant sont jusqu'ici les seuls que nous ayons eu à surmonter. Nous avons escaladé les rochers, nos machines ont fait jaillir l'eau du désert. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point les pluies pourront nous embarrasser ou causer des maladies parmi les troupes.

"La plus récente nouvelle qu'on ait reçue des captifs de Magdala annonce qu'ils se portent tous bien, et nous pouvons compter que les efforts que nous faisons pour effectuer leur délivrance réussiront à les ramener en triomphe dans leur patrie, qu'ils avaient à peine osé espérer revoir."

LA LOI MILITAIRE ET L'ÉMIGRATION FRANÇAISE.—Le *Messager du Sud-Ouest* publie le document suivant:

Commune de Castex.

Les soussignés déclarent qu'il est en leur connaissance:

1o Que depuis de longues années, dans quelques communes du canton de Marciac et dans presque tout le canton de Miélan, il existe un mouvement d'émigration vers l'Amérique des jeunes gens de seize, dix-sept et dix-huit ans;

2o Que de temps à autre il en revient quelques-uns après avoir fait une petite fortune. Plusieurs de ces Américains sont établis dans les deux cantons. On peut citer particulièrement Villecomtal, Castelfranc, Estampes, &c.; une ville voisine, Trie, peut être considérée comme une colonie d'Américains.

3o Que ce mouvement a été tel, qu'il s'est établi à Estampes, à Montégut-Arros et en d'autres lieux des agens d'émigration, lesquels répandent des placards avec indication des navires en partance et du lieu où se transporteront les agens pour traiter des conditions du départ et du transport;

4o Que ce mouvement a pris une impulsion plus vive depuis qu'il est question de la loi militaire, et qu'il est de notoriété publique que l'émigration va prendre des proportions beaucoup plus importantes que par le passé, notamment dans ce canton;

5o Que les propriétaires, qui déjà se plaignaient avec raison de la rareté et de la cherté de la main d'œuvre, considérant la loi militaire comme devant donner le coup de grâce à l'agriculture.

Suivent les signatures:
Victorin Villambits, Mailhes, Blaise, Vergez fils, Gouzennes, Bernichan fils, Biouseon, Vidou, Despaux, Bernichan, Verges, Mailhes père, Mailhes jeune, *Illisible*, Carrau, Gazaux, Despaux fils, Despaux, Baleix, Dastugue, Lescure, Lamarque, Maannis, Congot père, Congot fils, Monleaun.

Vu pour la légalisation des signatures apposées ci dessus.
Mairie de Castex, le 31 janvier 1868.
Le maire, *signé* BERNICHAN.
(Sceau de la mairie.)

NOUVEAUX MYSTÈRES DE PARIS.—Les exploits suivants, que relate un journal de Paris, semblent empruntés à l'imagination fantaisiste d'un des romanciers à la mode:

Une bande d'audacieux malfaiteurs vient d'être capturée par la police. Voici de leurs méfaits deux curieux épisodes, qui renseigneront le lecteur sur leur manière de procéder.

La scène commence au bal de l'Opéra; M. V......, courtier de commerce, rencontre une femme au domino noir qui, à l'en croire, est une dame du grand monde. Son cocher—un homme qui lui est dévoué—l'attend avec sa voiture et elle veut bien consentir à ce que M. V...... l'accompagne dans une maison où elle reçoit, mais à la condition que, pour qu'il ne puisse reconnaître cette maison, il se laissera bander les yeux. Ce mystère piquant sa curiosité, M. V...... accepta. La voiture roula pendant une heure environ. Guidé par la femme au domino noir, M. V.... descendit du véhicule, pénétra dans une maison, monta trente marches d'un escalier; il entendit ouvrir une porte, et, lorsqu'on lui ôta son bandeau, il se trouva dans une chambre éclairée par plusieurs lampes et vit, l'entourant, trois hommes armés de poignards et de revolvers.

—Si vous bougez, vous êtes mort, lui dit-on. Il ne bougea pas, se laissa dépouiller de sa montre, de son porte-monnaie, après quoi on lui remit son bandeau et l'un des individus dit: Nous allons vous conduire place du Panthéon. Au moindre cri, au moindre geste, vous serez poignardé. Il ne fit aucune résistance, ne prononça pas un seul mot, et, vers cinq heures du matin, on le fit descendre, place du Panthéon, du véhicule, qui s'éloigna à fond de train.

M. V.... avait porté plainte, mais il n'avait pu indiquer la maison où s'était passée cette scène, véritable chapitre de roman.

Tout ne devait pas tarder à être découvert.

Un soir, M. Paul B...., commis épicier, suivait le trottoir de la rue Soufflot; devant lui, marchait une jeune femme paraissant être, à en juger par son costume, une ouvrière revenant de son travail.

Tout à coup, elle fait un faux pas et, au moment où elle va tomber, M. Paul, la retenant, empêche sa chute. Comme elle s'est, dit-elle, foulé le pied et que la douleur la fait boiter, il lui offre tout naturellement son bras pour l'aider à se rendre chez elle. On arrive, l'un soutenant l'autre, dans une des petites rues du quartier Mouffetard; la jeune fille s'arrête sur le seuil d'une allée sombre:

—Aidez-moi à monter l'escalier, dit-elle d'une voix douce.

M. Paul continue à soutenir la jeune femme, qui, arrivée au troisième étage, frappe à une porte qui s'ouvre immédiatement pour livrer passage à trois hommes, lesquels saisissent M. Paul, l'attirent dans une chambre où il est dépouillé de la même façon que M. V...., avec cette différence que l'un des voleurs lui dit:

—Nous vous laissons partir, mais sachez bien que nous formons une nombreuse et redoutable association, et que, si vous nous dénoncez, vous tomberiez tôt ou tard assassiné par l'un de nous.

Cette menace n'effraya pas M. Paul, car dès qu'il fut sorti du repaire il raconta ce qui venait de lui arriver au premier sergent de ville qu'il rencontra.

Douze individus, hommes et femmes, ont été arrêtés, lesquels, par des moyens analogues à ceux que nous venons de raconter, ont commis un grand nombre de vols.

Plusieurs d'entre eux ont été pris dans un cabaret, qui était le lieu ordinaire de leurs réunions.

UN VOLEUR PARISIEN.

On vient d'arrêter comme complice d'un vol important commis dans une grande maison de bijouterie, à l'*Alliance*, je crois, un certain Motay ou Mottet (je ne réponds pas de l'orthographe) qui est tout simplement un des plus habiles et des plus dangereux malfaiteurs de ce temps-ci.

Lors des perquisitions faites à son domicile, on a découvert les plans des principales boutiques de changeur de Paris, celui surtout d'une boutique située rue Vivienne, accompagné des détails les plus minutieux sur les particularités du lieu, les habitudes du maître de la maison, des garçons qui gardent la boutique.

—Que vouliez-vous faire de ce plan? demanda-t-on à Mottet.

—Oh! c'est un petit coup que j'avais médité. C'est bien simple, allez! Je savais que M. X.... rentre à minuit dans le logement dépendant de sa boutique, j'arrivais à une heure du matin, déguisé en commissaire, avec l'écharpe, accompagné de deux camarades en bourgeois, faisant office d'inspecteurs de police et de deux autres en uniforme de sergents de ville.

J'exhibais un mandat de perquisition à cette fin de retrouver les valeurs fausses ou volées qui devaient avoir été négociées à M. X.... Il se confondait en excuses, descendait avec nous au magasin, réveillait ses garçons de bureau pour nous aider. La caisse était ouverte, et nous procédions à la vérification des valeurs: tant d'actions, tant d'obligations, tant de billets de banque, tant d'or, etc. Nous dressions un bordereau au bas duquel M. X.... apposait son paraphe. Après quoi, d'un air très poli, je l'invitai à me suivre pour s'expliquer devant le juge d'instruction, ne doutant pas de son innocence, mais obligés d'obéir à des ordres formels. Une voiture conduite par des hommes à nous, attendait à la porte, nous y montions; trois quarts d'heure après, nous étions dans la plaine Saint-Denis, nous déposions le changeur en rase campagne et voilà!

Comme tous les grands joueurs, Mottet supporte avec résignation l'idée d'avoir perdu la partie; les assises ne l'effraient point et il raconte volontiers quelques-uns des bons tours qu'il a joués à l'autorité.

Une fois, il y avait un coup à faire chez un marchand de vins, dans un quartier populeux; il reste caché sous une table en attendant la fermeture; le gaz s'éteint et le cabaretier va se coucher. Quand tout est tranquille, Mottet rallume le gaz, entr'ouvre un volet et s'assied paisiblement sur la banquette du comptoir pour le forcer tout à son aise.

Passent deux sergents de ville faisant leur ronde.

—Eh! dites donc, l'ami, comment! votre boutique n'est pas fermée à cette heure-ci? nous allons vous dresser procès-verbal.

—Une minute, messieurs, je vous en prie. Je fais ma caisse et je m'en vas.

Les tiroirs étaient ouverts. Mottet empoche le contenant et s'en va au nez des sergents de ville.

—Il m'est arrivé bien souvent, ajoute cet honorable industriel, de venger la morale publique sans qu'elle m'en soit reconnaissante. Quand je voyais un voleur (je les connaissais tous) entrer chez un bijoutier, je l'attendais; quand il était sorti, je le filais, et la plupart du temps je lui reprenais son butin. Le voleur était volé.

Aujourd'hui, c'est moi qui suis pris et pour tout de bon. Chacun son tour.

Faits Divers.

—On mande de Naples, le 5 février:

"L'éruption reprend de la force; le Vésuve jette depuis ce matin des cendres et de la lave. Cette nuit, trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties."

—On vient de découvrir en Sicile, sur un des plateaux de la montagne de Cassero, des ruines indiquant l'existence d'une grande cité dont l'origine remonterait à l'époque où vint s'établir en ce lieu une colonie de Syracusains. D'après les historiens, cette cité ne serait autre que l'antique Castro.

Les murailles ont un développement de 2,000 mètres; leur épaisseur est de 3 mètres, et elles sont construites en calcaire marneux stratifié. Ces pierres sont finement modelées. La périphérie entière de la ville est d'environ 6,000 mètres. Elle paraît divisée en plusieurs quartiers, et sur la partie orientale on distinguait les ruines d'un temple.

Non loin de cette cité existe une autre localité depuis longtemps découverte, nommée Castro-Novo, et dont l'origine est aussi fort ancienne.

—Un ex-sacristain de l'Eglise de .... a conté l'anecdote suivante à quelqu'un qui me l'a répétée.

Il y a vingt ans, un ivrogne arrivait régulièrement chaque matin dans le temple et se prosternait devant la statue de la Vierge en lui tenant les propos les plus étranges.

—Bonne Marie, s'écriait-il, je n'ai plus que deux sous dans ma poche. Faites quelque chose pour moi...... Vous avez opéré des miracles en faveur de saints qui ne me valaient pas...... Voyons, indiquez moi la place d'un trésor...... il y en a certainement qui sont cachés en quelque endroit du département.

Le sacristain, ennuyé des lamentations quotidiennes du visiteur, se cacha un jour derrière le piédestal de la statue, et quand le soulard eut présenté sa petite requête, il s'écria de sa plus grosse voix:

...Va travailler, fainéant!

Le bonhomme s'enfuit tremblant de tous ses membres.

Dix ans plus tard, le même sacristain épousetait les porte-cierges de l'autel quand il vit entrer dans le lieu saint un monsieur très bien mis qui alla se prosterner devant la statue de la Vierge.

Au même instant:

—Bonne Marie, dit le fidèle, me reconnaissez-vous? C'est moi qui venais jadis vous ennuyer de mes suppliques.... Grâce à vos bons conseils, j'ai travaillé; aujourd'hui je possède 200,000 francs à moi, et je vis de mes rentes. En reconnaissance du service que vous m'avez rendu, j'ai fait vœu de venir vous remercier tous les huit jours.

Le dimanche suivant, le sacristain se posta derrière le socle de la statue, et quand le rentier eut débité son speech, il lui répondit:

—C'est parfait! Eh bien! mon ami, apporte-moi cent francs dimanche prochain; tu les déposeras à mes pieds sur la boule, près du serpent....

L'autre dimanche, même injonction, et ainsi de suite.

Ce petit manège dura six mois, au bout desquels le gaillard enrichi trouva la mère de Dieu bien exigeante. Et il répliqua d'un ton assez aigre:

—Bonne Marie, je regrette bien de vous avoir conté mes petites affaires!

—Dans le salon d'un riche financier qui siége à la Chambre, la partie jeune de la société se livrait aux douceurs de ce jeu, fort à la mode cet hiver, et qui consiste à distribuer au hasard des réponses à faire à des questions déjà posées.

Or, le secrétaire chargé du dépouillement de l'urne trouva à cette interrogation délicate: "*Quel est le secret du bonheur en mariage?*" la réponse suivante, dont l'écriture fine trahissait une main de femme.

"Le bonheur en ménage consiste dans l'harmonie des pouvoirs constitués: la femme représente le Corps législatif qui discute et qui vote, et le mari est le Sénat qui ne s'oppose jamais."

Si c'est une jeune fille, avouez qu'elle promet. Trop d'esprit et d'expérience, trop tôt!

—Hier, une troupe d'ouvriers irlandais, hommes, femmes et enfants, dont le nombre ne s'élevait pas à moins de 300, a quitté la ville de Wednesbury, en route pour le Brésil. Il y a eu, à leur départ, moins de manifestations de douleur qu'à l'ordinaire, attendu que la plupart des familles tout entières.

Il paraît que le gouvernement brésilien paie leur passage, et qu'à leur arrivée il leur vendra 400 arpents de terre à 2 shillings par arpent, ou que, s'ils sont trop pauvres pour acheter, il leur assurera de l'ouvrage.

Des émigrations semblables ont été organisées dans d'autres parties du pays, et le corps entier se réunira à Liverpool, où il s'embarquera sur un navire frété par les autorités brésiliennes. (*Evening Star.*)

—Au Japon, les unions s'accomplissent sans magistrat et sans prêtre, en vertu d'une simple convention écrite que les contractants peuvent annuler par une autre convention. Cette facilité rend l'adultère excessivement rare dans le pays de la porcelaine. Les femmes en entrant en ménage s'empressent de témoigner de leur renoncement aux pompes de ce monde; elles se coupent les sourcils et se teignent les dents en noir. C'est une garantie pour les maris, mais qui offre bien ses inconvénients.

—Quelques exemplaires du dernier numéro de l'*Eclipse* contenaient une très curieuse coquille:

Ce ne fut qu'en 1863 (au second tour de scrutin) que M. Eugène Pelletan vint s'asseoir sur les *gredins* du Corps législatif, envoyé par le département de la Seine.

—Voici, dit l'*Avenir National*, le mouvement de la population parisienne, comparé à celui des électeurs:

Au 10 décembre 1848—Elections présidentielle, 1,360,000 habitants.
Electeurs 433,632
Recensement de 1856: 1 727,000 habitants.
Electeurs au 31 mars 1857 358,000
Recensement de 1861: 1,953,000 habt.
Electeurs au 31 mars 1862 325,000
Recensement de 1866: 2,150 916 habt.
Electeurs au 31 mars 1867 309,465

D'après cette statistique, le nombre des électeurs diminue graduellement à mesure que celui des habitants augmente.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—29 février.

THERMOMÈTRE DE [illegible] DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	39 degrés.
Midi	58 "
3 heures P. M.	63 "
6 heures P. M.	62 "

CORRUPTION OFFICIELLE. ACCUSATION DE FAUX.—M. Alfred Bourges, secrétaire du Conseil des Assistants-Aldermen, et T. J. Cunningham, menager, ont été arrêtés vendredi soir sur l'accusation d'avoir forgé un certificat pour un lot de bois de charpente, représenté comme ayant été fourni au Workhouse. L'affidavit contre M. Bourges, signé par le député-contrôleur Sidney G. Brower, l'accuse d'avoir forgé et contrefait un certificat et attestation et représenté comme vraie la dite fausse attestation. M. Julien A. Noble accuse Cunningham d'avoir forgé son reçu pour le bois allégué avoir été délivré. Devant le chef de police Cunningham a dit qu'il avait reçu l'ordre d'Alfred Bourges, qui lui donna un mémorandum, de faire faire par une personne du dehors un bill contre la ville, qu'il l'approuverait et le ferait payer.

C'est sur l'information de Cunningham qu'a été fait l'affidavit contre M. Bourges qui nie avoir eu aucune connaissance de la transaction. Depuis 40 ans qu'il est à la Nouvelle-Orléans, a-t-il dit, c'est la première fois que son caractère a été attaqué. Il prouvera certainement la fausseté de l'imputation et il demande à être jugé sans délai.

Nous ne doutons nullement quant à nous, de la bonne foi de M. Bourges; le vrai coupable se découvrira.

ACCUSÉS D'INCENDIE. — Antonio Picone et Creeder Fabio ont été arrêtés et traduits devant le recorder, sur l'accusation d'avoir mis le feu aux magasins Nos 617 et 619, rue des Magasins, dans la nuit du 11. Fabio a été mis hors de Cour, mais Picone a été renvoyé en prison, sans caution. Le grand juri examinera son affaire.

COUR DU RECORDER NEVILLE. — Ann Connelly, traduite sur une accusation de conduite scandaleuse, a été envoyée au Workhouse pour 3 mois.

John Jullies et Charles Austin, traduits sur une accusation de vol, auront à répondre le 6 mars et donneront un cautionnement de $1000 chacun.

Beaucoup de tapageurs et de soulards comme à l'ordinaire.

VOL.—La résidence de J. Pinkney Smith a été visitée par des voleurs dans la nuit du 26 février, et une somme d'argent a disparu ainsi que des articles de bijouterie et des obligations pour une valeur de $1000.

SACRILÈGE—John White a été arrêté sur la plainte de F. McKee Dunn, rue de la Commune, qui l'accuse d'avoir volé l'église de la Mission.

ACCUSÉ DE VOL.—Samuel Williams a été arrêté hier matin, rue Pauline, sur une accusation de vol portée par M. Morel. Il sera interrogé devant le recorder du 3me District.

VOL.—On a volé vendredi, dans la nuit, quantité de hardes chez Arnold Black, rue St-Louis, près de la rue Dauphine.

VOL.—Vendredi, dans la matinée, vers 10 heures, des voleurs ont visité la maison de M. Dater, rue Laurel No 62, 4e District. La famille était dans l'arrière partie de la maison, en sorte que les voleurs ont emporté du salon tout ce qu'ils ont trouvé à leur convenance. Parmi les articles volés il y a une pièce de drap, une croix et une chaîne d'or et quelques autres pièces de bijouterie appartenant aux enfants. Un vol semblable avait été commis, il y a quelques jours chez M. Weaver, dont la maison est voisine; et l'on ne s'aperçut du vol que le lendemain matin.

HORRIBLE MORT.—Vendredi, dans l'après midi, un enfant blanc, âgé de 2 ans, nommé John Sheihanyer, demeurant rue St James No 49, est tombé dans une fosse d'aisance et y a péri suffoqué. Les parents croyant qu'il s'était égaré n'eurent pas l'idée de visiter les lieux et quand l'enfant y fut découvert, il était mort depuis longtemps.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Convention de blancs dans l'Alabama.

Résolutions actives.

Le Congrès plus embarrassé que jamais.

10 chefs d'accusation qui n'en valent pas un.

L'accusation perd du terrain.

L'accusation dans la Convention nègre de Georgie.

Cette Convention n'endosse pas le Congrès.

Emory et le Président.

Emory préfère Grant à la Constitution des Etats-Unis.

Risible délicatesse de Wade.

Il se considère déjà comme Président des Etats-Unis.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 29—Voici les chefs d'accusation contre le Président:

1. La révocation de Stanton avec intention de violer la Constitution et les lois.
2. La nomination d'un Lorenzo Thomas au secrétariat de la guerre avec une intention semblable.
3. Conspiration avec Thomas et autres inconnus pour empêcher Stanton par l'intimidation et la menace, d'exécuter les devoirs de sa charge.
4. Conspiration avec Thomas et autres d'entraver et d'empêcher l'exécution du bill sur la teneur des places.
5. La nomination de Thomas pendant que le Sénat était en session.
6. Conspiration avec Thomas pour saisir les propriétés des Etats-Unis contrairement à l'acte de juillet 1861.
7. Conspiration avec Thomas et autres pour expulser Stanton du département de la guerre.
8. Conspiration pour prendre possession de la propriété des Etats-Unis au bureau de la guerre.
9. Avoir donné une lettre à Thomas l'autorisant à prendre possession du bureau de la guerre.
10. Avoir voulu persuader le général Emory qu'il n'y avait pas de loi requérant du Président et du secrétaire de la guerre que ses ordres vint par l'intermédiaire du général des armées.

La Chambre se réserve le privilège de présenter d'autres chefs pour soutenir l'accusation et répliquer à la réponse du Président aux dix chefs d'accusation mentionnés.

Neuf des charges ci dessus sont simplement des charges de chantage sur la révocation de Stanton. La 10me s'applique à l'entrevue d'Emory avec le Président, où il lui fut demandé. Doit-je comprendre que le Président des Etats-Unis ne peut donner un ordre que par l'intermédiaire du général en-chef ou du général Grant? Après avoir répondu dans l'affirmative Emory s'en alla.

La Législature du Maryland, après avoir protesté contre l'expulsion de Thomas, a décidé qu'elle s'assemblerait lundi pour élire un sénateur acceptable.

On dit que Stanton a rétabli le bureau des affranchis dans le Kentucky.

SÉNAT.—La procédure sur l'accusation a pris toute la journée. Il s'est révélé des divergences considérables d'opinion quant aux détails, mais des motions réitérées d'ajournement ont été repoussées par des majorités décisives annonçant une disposition à pousser les choses jusqu'au bout.

CHAMBRE.—Après des affaires privées les chefs d'accusation ont été présentés et discutés jusqu'à l'ajournement.

Les galeries n'étaient pas foulées de monde aujourd'hui. Stanton reste constamment au département de la guerre.

Le débat sur les chefs d'accusation sera conclu lundi et ces chefs d'accusation seront présentés au Sénat mardi.

Les probabilités de l'accusation vont s'affaiblissant.

Washington, 29—Le débat à la Chambre aujourd'hui peut être interprété comme sans valeur. Aucun nouveau point n'a été développé.

La discussion au Sénat n'a développé aucuns faits, sur lesquels on puisse baser des spéculations. La clause permettant à la Cour d'accusation d'employer l'armée et la marine pour imposer l'exécution des procédures et des jugements, a été biffée. Il a été établi, néanmoins, que la Cour peut employer toutes les forces militaires et tout le peuple, si la nécessité l'exige sur les articles de la procédure.

Wade n'a pas présidé pendant la discussion sur les articles de la procédure.

Le témoignage d'Emory sur lequel le 10e chef est basé montre simplement que le Président a fait certaines questions et exprimé quelque surprise à la réponse d'Emory, mais qu'il n'a donné aucun ordre.

La mise en accusation devient risible.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Berlin, 29—La clôture de la Diète a été faite par le roi qui a félicité ce corps d'avoir fait tous ses efforts pour assurer la paix en Europe.

Londres, 29—Un article du *Times* conseille l'abandon du procès de Nagle, en disant que le point de droit sur lequel il est fondé est au moins très douteux.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta.—La Convention a décidé aujourd'hui de requérir le Congrès de faire une allocation libérale du chemin de fer en droite ligne d'Atlanta, Georgie, à Charlotte, Caroline du Nord. Unanimement adopté.

Une motion d'ajournement *sine die* est rejetée.

Une motion de reconsidérer l'action d'hier qui déposait sur le bureau la résolution endossant la Chambre du Congrès en ce qui concerne l'accusation. A été repoussée par 62 contre 60.

Holycomb propose que cette convention s'ajourne pour se réunir de nouveau le 3e mardi de mai et de rester en session aussi longtemps qu'il le faudra pour la protection des Georgiens et du Congrès des Etats-Unis. Pas de décision.

La convention s'ajournera probablement le 7 mars.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, 29—Hier, soir a été adoptée une résolution qui met en avant les vieilles charges contre Merriman et une accusation additionnelle de publication scandaleuse dans le *Clarion*. Affaire référée.

Rien n'a été fait aujourd'hui. La Convention s'ajourne à lundi.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 29.—La convention, aujourd'hui, discute encore le suffrage. On votera, lundi, sur la question, par consentement mutuel.

NOUVELLES DIVERSES.

Montgomery, 29.—Le comité exécutif du parti conservateur de l'Etat de l'Alabama s'est réuni dans cette ville, aujourd'hui, et on a adopté les résolutions suivantes:

1. Qu'une convention des citoyens blancs de l'Alabama, sans distinction des anciens partis politiques, opposés à la suprématie des nègres et à l'influence des radicaux dans le gouvernement, sera convoquée dans la ville de Montgomery pour le 1er lundi de juin à l'effet de prendre des mesures pour coopérer avec la démocratie nationale de l'Union dans la prochaine élection du Président et du Vice-Président des Etats-Unis;
2. Que dans l'opinion du comité exécutif conservateur, si les événements font sentir la nécessité ou la convenance que ladite convention soit convoquée plus tôt, il aura le pouvoir de la convoquer en effet.
3. Que cinq citoyens soient nommés pour se rendre à Washington et y rester aussi longtemps que cela sera nécessaire pour représenter les intérêts politiques de ce peuple et tenir nos amis du Nord au courant de l'état des affaires dans l'Alabama.
4. Que les amis de la cause sont instamment invités à maintenir une organisation politique dans chaque ville et comté de l'Etat afin d'être prêts à soutenir une suprématie blanche et le gouvernement constitutionnel dans toutes les conjonctures qui pourront se présenter.

Peter M. Dax, de Madison; J. J. Giers, de Morgan; L. E. Parson, de Talladega; H. F. Randall de Dallas et John Forsyth de Mobile, ont été nommés pour composer le comité sous la troisième résolution.

MARCHÉS DE LA HAVANE.

La Havane, 29. — Sucre Nos 10 et 12 7 1[4. Nos 18 à 20, 8 1[2 à 10. Sucre de mélasse 5 3[4. Muscovado, inférieur à commun, 6 à 6 1[2. Beau à raffiné 6 3[4 à 7 1[2. Mélasse 4 3[4 Miel 4. Brun 7 à 7 1[2. Blanc 8 à 10 1[2. Fret actif. Saindoux en tierçons 15 1[2. Oignons 11.

Arrivé, le steamer Liberty. Départ, le steamer Tappahannock.

La barque Anonillo, de la Nlle Orléans pour Barcelone avec du coton est arrivée ici aujourd'hui, après avoir été frappée de la foudre.

MARCHÉS AMERICAINS.

Mobile, 29—Coton ferme à la clôture. Mid. 21. Vendu aujourd'hui 2800 balles. Reçu 1936 balles.

Louisville, 29—Vendu 58 b. de tabac de 5 à 17. Farine superfine 8, 35. Coton Mid. 20. La rivière est stationnaire. Temps chargé et froid.

Cincinnati, 29—Farine et blé sans changement. Maïs plat à 80. Mess Porc 24 50. Graisse 15 1[2. Bacon sans changement. Beurre rare à 40.

St Louis, 29—Pas d'offres en tabac. Farine ferme et sans changement. Jambons fins 16 3[4 Graisse 16. Whisky ferme à 2 25.

Savannah, 29.—Le coton était ferme à la clôture à 21 1[2. Vendu 519. Reçu 1149. Cabotage 3614.

Charleston, 29.—Coton en bonne demande à une baisse de 1[2. Vendu, aujourd'hui, 1000 balles. Midd. 21 1[2.

New York, 29—Coton lourd à l'ouverture mais un peu plus ferme à la clôture. Vendu aujourd'hui 4000 balles Mid 22 à 22 1[2.

New York, 29—Argent plus facile à la clôture avec des offres libérales mais avec une demande modérée.

L'état des banques accuse une diminution sur chaque article. Les prêts ont diminué de $525,000; les espèces de $422,000; la circulation de $14,000; les dépôts de $144,000; les legal tenders de $2,215,000.

Or un peu plus bas à la clôture 131 5[8. Fonds publics lourds et en baisse. Anciens bons, 109 7[8 à 110. 10-40, 104 1[2. 7-30, 105. Actions toutes en baisse.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 29— Descendant, le Camélia et l'Indiana. Fleuve stationnaire.

Passe du Sud-Ouest, 29— Pas d'arrivages. Légère brise du S E.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 28—Le prince Napoléon est parti pour l'Allemagne. Les officiers de l'armée française ont été rappelés.

Le baron Budberg, l'ambassadeur russe à Paris, a été attaqué par Miagendorff, fils du président ambassadeur, qui lui a jeté une grenade à main. Personne n'a été atteint.

La *Liberté* dit que le roi de Prusse a fait une chute de cheval et qu'il a été gravement contusionné.

Liverpool, 29—Après midi, coton lourd.

New-York, 29—Un immense meeting contre l'accusation a été tenu ici hier soir.

Philadelphie, 29—La fabrique de produits chimiques de Powers & Weightman a brûlé hier soir. On rapporte que plusieurs personnes ont été tuées.

Washington, 29—On est très curieux de connaître les chefs d'accusation, mais il n'y a pas d'excitation.

Les papiers de *quo warranto* ont été gardés pour plus ample examen de la loi, mais ils seront certainement déposés à la Cour au commencement de la semaine prochaine. Sous les règlements actuels Stanton aura certainement un mois pour préparer sa réponse.

New York, 29—Or 141 1[2. Coton plat Mid. Upl. 22.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 29 février.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. La demande est toujours modérée, mais les cours n'ont pas varié. Les billets hypothécaires sont encore cotés à 12 à 15 pour cent par an.

L'or a ouvert à 141 3[4 à 141 7[8, il s'est ensuite affermi et a clos à 142 à 142 1[4. Les transactions embrassent $1000 et 15 000 à 141 3[4, $1000 et $30,000 à 141 7[8, $5300 à 142, $1000 à 142 à 142 1[8 et $1000 à 142 1[4. Hier soir, au Board, $20,000 à livrer le 20 mars, flat, à 142 1[4 et $20,000, aux mêmes conditions, à 142 3[8.—Dans l'argent, quelques petites ventes de demi piastres américaines à 135.—Hier soir, au Board, 1000 piastres mexicaines ont changé de mains à 2 de prime pour l'or.

Le change étranger a ouvert aux cours antérieurs, mais s'est affermi à la clôture. Les ventes de sterling comprennent £1000 et £6000, connaissement, à 152, £600 et £3000 à 152 1[2, £10,000 à 152 3[4 à 153, £2000 de banquiers à 153 5[8, £4000 No 1 à 153 7[8, £3000 de banques et de banquiers à 154 et £1000 de banque à 154 1[4—Dans le change sur France, 40,000, 50,000 et 76,000 francs en commercial No 1 à 3.72 1[2, 70,000 et 200,000 fr. à 3.71 1[4, 30,000 fr. de premier ordre à 3.70. Le sterling était côté, à la clôture, à 152 1[2 à 153 1[2 le No 1, connaissement et clear, 153 3[4 le change de premier ordre et 151 à 154 1[2 le change de banque, le change sur France, à 3.72 1[2 à 3.71 1[4 le commercial No 1 et 3.70 à 3.67 1[2 le change de banquiers et celui de banque.

Le change américain est resté calme sans variation. Les banques ont tiré sur New-York à 1[2 d'escompte, taux auquel la demande n'a été que modérée. Les ventes de commercial sont $10,000, $12,000, $10,000, $50,000 et $96,000 sur New-York, à vue à 11[16 d'escompte; $15,000, $10,000 et $60,000 à 3[4.

Il y a eu meilleure demande d'actions, mais les seules opérations annoncées sont: 350 du chemin de fer des Opelousas à $3.75, 100 de la Banque de la Louisiane à $6 (ce qui est une hausse) 156 (56 et 100) à $6.75 et 75 à $7.25. A l'encan, MM Girardey & Co. ont vendu 30 actions ($10 payées) du chemin de fer de la rue Claiborne à $1, payables en billets de la ville. Hier, 20 actions de la Banque du Canal se sont vendues à $50.

Hier soir, au Board, 45 actions de la banque de la Louisiane ont été achetées à $1, 50 de la banque des Mechanics and Traders à $22 et 10 du chemin de fer de Carrollton à $79.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Il sont cotés à 79 à 80 les consolidés et 66 à 67 les émissions en faveur des chemins de fer.

Les billets de la ville n'ont presque pas varié. Les courtiers ont acheté les gros billets à 14 1[2 à 15 et les petits à 8 à 9; ils ont vendu les premiers à 13 1[2 et les seconds à 6 1[2 à 7. Hier soir au Board, $1000 en petits billets se sont vendues à 7 1[2; $2000 en billets de l'Etat, en deux lots, à 50 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 29 février 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5000 balles qui ont changé de mains moyennant des prix irréguliers et qui n'ont exigé qu'une légère altération de nos cotes. Nous les reproduisons comme suit: ordinary à 17½ à 18½ cts, le good ordinary 19¾ à 19¼, le low middling à 20¼ à 20½, le middling à 21— à 21¼ et le strictement middling à 21¾ à 22 cents. Malgré la teneur défavorable des nouvelles de Liverpool, la demande a été bonne, ce matin, à l'ouverture du marché, et, au commencement de la journée, il ne s'est fait que des affaires d'une étendue modérée moyennant des chiffres qui ont marché de pair avec les taux les moins élevés de l'échelle; mais, subséquemment, une hausse de l'or et du change étranger de même que l'exiguïté de l'approvisionnement offert, ont donné plus de fermeté aux prix, et alors, la plupart des ventes se sont opérées moyennant des prix conformes aux cotes ci dessus. Le strict good ordinary a été rare et en demande, et le coton courant, blanc et beau, aurait pu commander une fraction de plus que les chiffres les plus élevés demandés pour ce grade. Il y en a eu des ordres fixant à 20 cts l'achat du middling, mais ils n'ont pu être remplis. Le middling a été vendu à 21 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	4062	
" précédemment	509856	
		513918
		529174
Expédié aujourd'hui	5112	
" précédemment	418694	423806
Stock en mains		105368

Aujourd'hui les expéditions ont embrassé 28 balles à destination de New York, 527 à destination de Gênes, 2264 pour Liverpool et 2293 pour le Havre.

FRET—Pas de changemens dans les taux du fret.

SUCRE ET MELASSE—Il est arrivé ce matin, 99 boucauts de sucre, 230 barils et 30 demi barils de mélasse. La demande continue à être bonne et les prix pleins, et les envois, sitôt arrivés sont vendus sur le champ à 13¾ c la livre de bon commun, 13¾ à 14 c pour le fair, 14¼ à 14½ pour le good fair, 15 c pour le fully fair, 15 1[2 c pour le prime, 15¾ pour la qualité de choix, 16 à 16½ c pour le jaune clarifié, 16¾ à 17 c pour le blanc et 14½ à 14¾ pour le seconds. Melasse, 75 à 80 c le gallon de fermentée et 68 à 82 pour la recuite.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Continental, de Cairo, le Kilgow et le Pargond, de Louisville, sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Comme de coutume,—samedi dernier jour du mois—les acheteurs se sont tenus à l'écart, et quelques faibles envois de l'article nouvellement parvenus depuis hier, les prix en sont devenus plus faciles. Dans le placement il ne se fait des affaires assez étendues, mais en gros il s'est vendu 1000 barils dont 300 de grades variés et 100 de superfine à des conditions privées, 40 de superfine à $10 25, 100 et 100 de superfine à $10 37½, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $10 50, 140 de double extra à $10 87½, 50 de triple à $12 et 100 à $12 50, 50 do à $11 50, 100 do à $11 75, 200 de choix à $13, 40 et 115 à $15 la livre.

MAIS—Hier soir, sans avis préalable, un lot de 6700 sacs de blanc s'est vendu pour l'exportation à 92½ c le boisseau—ce qui constitue une concession. Aujourd'hui, le marché a été stable et ferme et la demande bonne aux prix de clôture d'hier et 10,100 sacs de l'article se sont vendus comme suit: 1500 et 3000 de blanc à 92½ c, 200 et 1000 de blanc et 425 de blanc mélangé à 93 c, 450 de jaune et de jaune mélangé à 95c, 2300 de blanc à 92, 500 à 93 c, 500 à 92½ et 200 à 94 c le boisseau.

AVOINE—La demande est bonne, mais les prix de l'article sont faciles. Ventes, aujourd'hui de 1400 sacs, dont 600 en lots à 78 c, 100, 200 et 500 à 80 c le boisseau.

SON—Un lot de 100 sacs de son s'est vendu aujourd'hui à $1 70 et un autre lot de 50 à $1 75 les cent livres—ce qui constitue une amélioration marquée.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend en petits lots au commerce à $19 à $20 le tonneau. 30 balles prime de la rivière Ohio vendues à $19 le tonneau.

VIANDE VERTE—Un lot de 15,000 livres d'épaules en masse, s'est vendu à 11 c la livre. Dans le placement, l'article change de mains à 11½ cents et en détail à 12 c la livre.

PORC—Il n'y a que peu de porc sur le marché et l'article est en demande à des prix en hausse. Un lot de 50 barils de porc rumps devant arriver—s'est vendu à $22 le baril. Le mess, devant arriver, est offert à $27 et se vend en petits lots en magasin à $27 25 et change de mains en détail à $27 50 le baril. Un lot de 200 barils de mess s'est vendu sur les lieux, cette après midi à $27 le baril.

BACON—Il y a si peu de bacon sur le marché qu'il ne s'en fait que des affaires en détail à 13½ c la livre d'épaules, 16¾ c les côtés clear ribbed et 17 c les côtés désossés. Les jambons cuits au sucre commandent 17¼ à 18 cents la livre.

SAINDOUX — L'approvisionnement de saindoux actuellement sur le marché est faible et est fermement tenu à des prix pleins. Hier soir, sans avis préalable, un lot de 50 tierçons de prime s'est vendu à raison de 17 cents la livre. Aujourd'hui, 25 barillets de l'article ont changé de mains à raison de 17¼ cts la livre. En détail on en obtient ¼ c de plus.

TABAC—Un lot de 50 boucauts de cônes de tabac s'est vendu aujourd'hui à des conditions privées.

SEL—Un chargement de sel de Liverpool s'est vendu aujourd'hui, mais les particularités de cette transaction ont été supprimées.

RIZ—Nous avons eu connaissance de la vente de 140 tierçons de riz de la Caroline à 12 cents la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er mars 1868.

Arrivé hier—437 bœufs du Texas, 330 veaux et veaux d'un an, 16 vaches à lait.

Vendu—217 bœufs du Texas, 5 bœufs de l'Ouest, 166 veaux et veaux d'un an, 15 vaches à lait.

A vendre — 821 bœufs du Texas, 22 bœufs de l'Ouest, 287 veaux et veaux d'un an, 51 cochons, — moutons et 24 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8 à — 12
do do 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête....	45 — à 60 —
do do 2me qualité, par tête....	25 — à 35 —
do do 3me qualité par tête....	15 — à 25 —
Cochons par liv., gr.	— 9 à 10
Moutons 1ère qualité par tête....	4 00 à 6 00
do 2me do do	2 50 à 3 00
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête..	— — à — —
Vaches à lait, de choix, par tête....	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête....	50 — à 90 00
Veaux d'un an, par tête....	10 00 à 12 00
Veaux de lait par tête....	8 — à 14 00
Chèvres par tête....	1 50 à 4 00

MARIÉS, le 22 février, par M. l'abbé Durier, à l'église de l'Annonciation, M. ALBERT ESTOPINAL à Mlle ELISKA LÉGIER, tous deux de cette ville.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St Augustin, à 7 heures et demie du matin, en mémoire de feu JOSEPH PORRET, le mardi, 3 mars 1868.

Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister. 1er mars—2f

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp∴ ☐ La Solidarité No 24, sous la juridiction des Sá∴ GG∴ II∴ GG∴ du 33me et dernier degré du Rite A∴ A∴ Ecossais pour l'Etat de la Louisiane, procédera cette après-midi, à 4 heures précises, à l'init∴ au 1er degré.
Tous les FF∴ Ma∴ réguliers de cet Orient sont respectueusement invités à y assister.
Par mandement du Vén∴
J. T. D. LEFEVRE, 30me, Secrétaire.
1er mars—1f

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1868

L'ASSEMBLÉE générale de cette Société aura lieu Mardi soir 3 courant, à 6½ heures précises. Tous les membres sont requis d'être présents, attendu qu'une question d'importance leur sera soumise.
Par ordre du Président. N. A. LLAMBIAS.
LOUIS J. COURTIN, Secrétaire.
1er mars—1f

État de situation de la Banque des Marchands le 24 février 1868, avant la reprise des opérations actives.

PASSIF.

Capital—8 472 actions à $30....		$254,160 00
Dépôts individuels	$8,490 93	
Du aux Banques et banquiers..	137 40	
Dividendes non payés....	5,635 00	
Check sur New York (non payé).	38 70	14,251 03
Circulation....		19,015 00
		$33,266 03

ACTIF.

En caisse....	$38,875 39	évalué à	$38,875 39
Effets à recevoir....	16 599 78	"	16,599 78
" protestés....	193,179 07	"	56,000 00
100 bons de la ville de la N. O en faveur des chemins de fer....	100,000 00	"	65,000 00
100 bons du Chemin de fer de Jackson, 1ère hypothèque	100,000 00	"	65,000 00
40 actions de la Banque des Marchands pris en règlement....	1,200 00	"	800 00
Coupons d'intérêt, passé du....	360 00	"	216 00
Maison de banque (en litige)....	20,000 00	"	....
Propriétés foncières, ..	42 000 00	"	42 000 00
Installations de la nouvelle banque, &c....	2 500 00	"	2,500 00
	$512,714 24	"	$286,991 17

1er mars—15j THOS. I. DIX, Caissier.

Whiskey, Vin, Cognac.

300 BARRIQUES Vin de Bordeaux à $45 la barrique. Whiskey, Brandy et Cognac, à meilleur marché qu'ailleurs—
A vendre par B CAMET, Importateur et commissionnaire,
16fév—1m. 31 rue Dumaine, entre Chartres et Levée.

La Malle des Etats-Unis,

ENTRE

La Nlle-Orléans et New-York

ET TOUTES LES VILLES DE L'EST,

Sera transportée, par ordre, sur le GREAT MIDDLE ROUTE (Grande voie du Centre), via HUMBOLDT et LOUISVILLE.

A cause de sa rapidité et les facilités plus grandes offertes par cette ligne.

La Compagnie du Chemin de Fer de Louisville et de Nashville a le contrôle de toute la ligne entre Memphis et Louisville; c'est la seule ligne qui a deux convois tous les jours, de Memphis à l'Est.

A Louisville, il y a quatre convois quotidiens pour les points de l'Est.

Les billets par la voie de Humboldt peuvent servir pour la voie de Nashville à l'option des passagers.

Pour les détails et pour les billets, s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, et au dépôt du chemin de fer de Jackson.

A. W. ROUNTREE, Agent-Général au Sud.
1er mars—1m

Marchandises sèches à bon marché.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

Le seul magasin de la ville où l'on puisse faire d'excellents marchés.

10,000 pièces toile d'Irlande, 30c et au-dessus,
Toiles d'Irlande, $9 la pièce de 24 yardes,
Batistes anglaises imprimées, 20c.
Calicots anglais 4[4 15c, bareges, 15c,
Linons tout imprimés, 25c.
Linons imprimés, bon teint, 4[4, 15c,
300 pièces toile à draps, 10 à 13[4 de large,
Etoffes à robes, 15c et au-dessus,
Cols de dames, 5c; mouchoirs toile, 5c,
Les meilleures percales françaises, 4[4, 30c, valant 65c,
Un grand stock de serviettes et nappes de tables, moustiquaires tulle—à un grand sacrifice.
Mousselines tout laine, à 35c,
Devants de chemises en toile, 20c, manches 20c,
Brillanté blanche, jaconats et brillantés, 15c.
Rideaux de dentelle, $3 la paire,
Gants de peau de chevreau, 85c; gants de soie, 25c,
Ouvrage en mousseline suisse à très bon marché,
Très bons devants de chemises, français, de toutes grandeurs,
Barèges organdis, grenadines et popelinettes,
Châles dentelle et grenadine, mantelets soie,
Coton blanc et coton écru, large de 3[4 à 12[4, aux prix de New-York,
Damas de table, à 40c,
Mouchoirs toile, ourlés, à $3 la douzaine,
Mouchoirs toile à $1 25 la douzaine,
Corsets français à $1; cols dentelle, 25c,
Moustiquaires de coton 65c pièce,
Nous offrons toutes les marchandises d'hiver au-dessous des prix coûtants.

Nous recevons journellement des marchandises achetées à l'encan, à sacrifice, et que nous vendrons à un léger bénéfice.

M. REIMAN.
Rue du Canal No 153, coin Baronne, en face du magasin de confiserie de Lopez.
1er mars—1f

Vente pour cause de départ

AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

A PARTIR de ce jour je vendrai toutes les marchandises que j'ai en magasin à 30 0[0 au-dessous du prix coûtant, savoir:

LIBRAIRIE:

Ouvrages de classe: Alphabets, Grammaires françaises, Méthodes pour apprendre le français, l'espagnol, Dictionnaires français, Contes et Historiettes, Ouvrages pour jeunes personnes.
Ouvrages de Science, Droit, Médecine, Manuels Roret sur l'industrie, les Arts, &c., &c.
Romans français, Pièces de Théâtre.
Paroissiens, Manuels de Piété, &c., &c.

—AUSSI—

Fournitures de Bureau: Registres, Journaux et Grands Livres de toutes grandeurs. Copies de Lettres, Papier à Lettre américain et français. Enveloppes, Encre noire française, Portefeuilles de tout genre. Cire à cacheter, Encriers en Ecritoires.—Papier à Dessin en feuilles et en rouleaux pour architectes, Modèles à Dessin, Boîtes de Couleurs, Crayons.
Couteaux de poche de Joseph Rodgers, Ciseaux fins de Paris, Limes pour Cors aux pieds, &c., &c.
Cartes à jouer.
Plateaux en Tôle, Cuillers à Soupe, Casse-noix, &c. Boîtes de Jeu de Maroc garnies et non garnies, Boîtes de Domino, Do de Loto, Do Whist, Jeux d'Echecs, &c. Peignes à chignon, Porte Cigares, Portes Cartes de visite, Sacs de Dames, &c., &c.

A. BALU,
22 fév—10f 59, Rue de Chartres.

Département des Travaux hydrauliques. Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Gravier, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. E. PERCY, Secrétaire.
1er fév—jusq 2 mars

Belle propriété à vendre ou à louer. Rue St. Philippe No. 308.

Une belle maison de résidence à étage, bâtie dans le genre le plus moderne, avec toutes les cheminées en marbre blanc, ayant au rez-de-chaussée un double salon avec arche, salle à manger, vestibule, quatre chambres à l'étage supérieur, vestibule et balcon sur la rue et sur la cour, cuisine à étage contenant huit chambres, cour carrelée, cuve, etc.

La dite propriété sera vendue à l'amiable ou bien louée à raison de $70 par mois. S'adresser rue d'Orléans No 76.
30fév—1m

Convention démocratique d'Etat.

LES résolutions suivantes ont été adoptées par le Comité Démocrate Central de l'Etat, à la réunion de mercredi, 26 février:

Il est résolu que les votants démocrates et conservateurs de la ville de la Nouvelle-Orléans sont priés de s'assembler dans leurs wards LUNDI SOIR, 2 mars à sept heures, à l'effet d'élire des délégués à la Convention démocratique de l'Etat, laquelle aura lieu, à la Nouvelle-Orléans, le JEUDI 5 mars. Chaque ward aura droit à un délégué pour chaque deux cents votes et un pour chaque fraction au-dessus de cent, donnés à l'élection présidentielle de 1860.

Le 1er ward ayant donné	1134	votes, élira	6	délégués
2e " "	1386	" "	7	"
3e " "	2055	" "	10	"
4e " "	923	" "	5	"
5e " "	905	" "	5	"
6e " "	657	" "	3	"
7e " "	639	" "	3	"
8e " "	563	" "	3	"
9e " "	575	" "	3	"
10e " "	987	" "	5	"
11e " "	677	" "	3	"

Il est résolu que les clubs sont priés de désigner, par la voie des journaux, les endroits où les élections de délégués doivent avoir lieu.
1er mars—1f W. M. SMALLWOOD secrétaire.

Ralliez-vous! Ralliez-vous!
Sixième Ward.

Tous les Conservateurs du Sixième Ward sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu LUNDI SOIR 2 MARS, à 7 heures, à la maison d'école, No 134 de la rue de l'Hôpital, dans le but de nommer des délégués à la Convention Démocratique qui doit s'assembler le 5 Mars.

Venez-y tous! Venez-y tous!
Par ordre du Président: E. D. TERREBONNE, Secrétaire.
1er mars—1 f

Ralliez-vous! Ralliez-vous!!
Démocrates du Cinquième Ward.

Les démocrates du Cinquième ward du Deuxième District sont invités à se réunir, dans la salle de bal d'Orléans, (rue d'Orléans), DIMANCHE prochain, 1er mars 1868, à midi, pour organiser un club.
29 fév—2f PAR ORDRE DU COMITÉ.

Concert offert à la señorita Josefina Filomeno.

LES soussignés, appréciant le grand talent musical de la señorita FILOMENO, violoniste et pianiste, (de Valparaiso, Chili) et désirant avoir, avec notre communauté, une autre occasion d'entendre ce prodige musical avant son départ,—lui ont offert un Concert qui aura lieu, au théâtre National,

VENDREDI SOIR, 6 MARS 1868.

Schneider & Zuberbier,	Bostick & Seymour.
Patchoff & Knight,	Wm H Henning & Co,
Geo W H Irwin,	Col. Wm P Wilson,
Col. John Haucock,	Col John Johnson,
S H Kennedy,	H Toledano,
B Conery,	T Von LaHache,
C Carrère,	Herman Braun,
L Magner,	S N Moody,
Wm Mehle,	Dr Wade,
G Forster,	A McLellan,
C T Buddecke,	A G Gridley,
A M Summers,	Blelock & Co,
C H Churchill,	G Von Hofe,
H P Janvier,	R Pitkin,
Wm Theisman,	Prof. C T Frey,
J Herber,	Robert Gribble,
Honorable W W Howe,	Zorn & Bremer,
T Fernow,	John F Deane,
Wm Bogel,	Rice, Bros & Co,
Dr S S Wood,	E A Tyler,
S Hopkins,	Robert Mayer,
L Hellwig,	A E Blackmar et autres.

La Señorita exécutera les morceaux suivants [illegible]

Solos de piano.
1 Grande fantaisie—"Moïse" .... Thalberg
2 { Concert de Weber .... Gottschalk / Dernier Espoir
3 Sextuor de "Lucie" .... Liszt

Solos de violon.
1 Grand Caprice .... Vieux-Temps
2 Thème et variations—"Lucrèce" .... Miska Hauser
3 Fantaisie—"La Muette" .... Allard

Prix du billet—Une piastre. On peut obtenir des billets en s'adressant à l'un des Messieurs dont les noms figurent plus haut. On peut voir un diagramme du théâtre au magasin de pianos de M. La Hache, rue Baronne, No 17, où l'on peut retenir des places sans frais extra tous les jours, de 10 heures à 5 heures; à M A E Blackmar, rue du Canal No 167; à M Von La Hache, rue Baronne, No 17; à MM Robert Mayer et T Fernow, comité d'arrangements. 1mars

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. MARS 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

B	K
Barbot, cordier	Kraille Jacques
Bressais	L
Bonsouvrier	Lemort François
Beck Nicolas	Lapuyade Jules
Biebl Mme et ses enfants	Lapuyade Pierre
Barbe Mme, née Gomer	Lacaste Auguste
Blaise Jean	Le Bou Louis
C	Lamba ey François
Charmolue Paul	Levy, restaurateur
Colin Frédéric	Labrie Pierre
Camers Auguste	Lapène Mme née Vautier
Cajus Mme, née Catoire	M
Crombeck Auguste	Mesnme Mme
D	Marron Louis
Doset Dominique	Minguilet Pierre
Durand André	Maisse Mme
Dupont Joseph	Mauny Philippe
Decosta M. et Mme	Mahol Auguste
Depas M. et Mme	Mislane François
Dufour Numa	Monteguet Paul
Dufoier Antoine	O
Dioné Edouard	Ouard, le docteur
Debrulle Alexis	Ollivier Louis
Deniset Pierre Charles	P
Desmousseaux Pierre	Presse Philippe
E	Q
Estampe Pierre	Quartier Arsène Mme Vve
Espagnac Jn Florentin	R
F	Ravel Léon
Féré-Ligé Bernard	Rufat Jacques
Fourtier Mme Vve, née Bajol	Raybaud Eugène
	Raybaud Arsène
Faloy Ernest	S
G	Soudine Jules
Girod François	Santin Ernest
Guy Charles	T
Gallard Auguste	Toulouse Laborie
Guérin Mme Vve née Catoire	Touboul Fidolet
	Thomas Nicolas
Gollain Théophile	V
Gimbert Isidore	Valentouny Louis Mme Vve
Gaise Mme née Meunier	Vincent Eugène
H	Valadé Jules
Hamilton Mme née Julie Hollett	Vendel Benedick
	W
Hisler Antoine	Wolf Françoise Mlle
J	
Jacob Nicolas	

La chancellerie du Consulat de France sise rue St. Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
1er mars

Liste des Lettres.

A
Abadie J T — Armant Victor — Armant Henry
Abadie T — Arceneaux E Mme — Archinard Alfred
Arceget Louis — Anselmo Batista — Arent H Mme
Aldigé Paul — Anderson & Co

B
Bayon A Mme — Bauduck Jules — Berthélemy Féchen
Barsone A — Barbin Jack — Barbour A E
Barrias Odile Mlle — Baltche John — Barbour Ellen Mlle
Barrère Pierre — Baulieu Louis — Barabino C Mlle
Bataille Julien — Bentaneut Manuel — Beilban Mme
Beroud Pierre — Bernard E — Bencier F
Bess John Jr — Boutte H — Bouyère A
Bourquin L Mlle — Boisdore O Mme — Bourgeois Robert
Bolle Joe — Brumbe L & Co — Brossez François
Bois — Bonnot François E — Boudet L L
Brouveard Mary L — Bourdon Benard — Bono Francis
Burger J B — Bruser Geo

C
Castain Platinne — Camors Baptiste — Casbergue C
Chanue Jacques — Chaudet C Mlle — Claude Emile Mme
Champagne V J — Claire Frank Mme — Caterre M
Cherry L — Carillon C — Cathalougue J V
Caive Mme Vve — Canardo Pietro — Casale Jean
Canovaro B — Cardavaro M — Cebellos J M
Cerdé Gabriel — Cetkovic Andrea — Cobette Alphonse
Congo W — Corolba N — Couchon F
Corrège — Chauveau B — Coraiba J B
Courrège — Courryra Zenon — Cure A Mme Vve
Cuasi Francesco

D
Danna Guiseppe — Draglia G — Dantin Paul
Danos Jean — Dayries E Mlle — Daporta J R
Dangoir Edouard — Darvaux Jos — D'Aquin Mme
Damico Salvatore — Desbois Jos — Dage George
De Silva F — Denis G y C — De Blanc C R
De Ontiveros E P — Descoudreau Mlle — Demeville J L
De Monsabert A — De Gorge A — De Gorge C
Despoury J — De la Croix Rév — Dessin William
Dessommes H Mr — Dejean Jules — Dégoutet Louis
De Monsabert G — Denégry Antoine — De Russy Geo B
De Wigory C Hon — De Marure J F — De Courcey M
De Lavergne A — Derbanne A — De Castel H Mme
Dividence B Mme — Donague — D'Orville Avignac
Derrau E — Doris Gustave — Durier A Rev
Duran A M — Dumas J — Dugan J M
Duvert — Drulthes Paul — Dugas Ignace
Dupleals C Mlle — Du Quesnay F L Mme
Duyon Arsaine — Dutel L — Dupré Oscar
Duhon Arsaine

E
Euvard J B — Erny Jacques — Etienne M
Estoup Jean

F
Favrot & Lamon — Fraychinaux J J — Fairex Daniel
Ferrer José — Fleury Antoine — Feinour Cas
Frechon Etienne — Fleury E — Fortunet
Font Signor — Faillet Mme — Fernel D Md Vve
Florit Juan — Fortier Jos — Fonte Giovanni

G
Gaitier J Mme — Gaureaux T Md Vve — Gaitheea E 57 [rue Canal]
Garobi Ambrosio — Glackuer L
Gardey Basile — Gaedin J — Grant Louis
Gajan Mardelin — Grassin Julien — Gerard Edward
Gemacco — Graybowski Casl — Greve Julius
Grivot E — Griffon C Mlle — Gonzales Isidore
Gasseline Martial — Guilbert E — Gouthier & De [lourneau]
Guicha S — Guyol P A
Guyol J C — Guérineau Chas

H
Hazeltone Char — Haurut Alfred — Herrno
Hémécourt S A — Heuriot Mme A — Hondareyle J P

J
Jacque J — Jastrum Numa — Joseph Francis
Joseph Mme — Julien Delphine — Julian, à la Cr Bup
Julien Curien

L
Lecoste C A — Lebine J J — Lavigne Augustin
La Pera Santo — Labottin J A — Laporte Bertrand
Lebauve Z Hon — Lavigne R — Lacroix B
Larrieu Jos — Latorre Severin — Lacroix J A
Larouse, rue Lafayette — Landreaux Mme — Latrobe H B
Lanery Trasaimond — Larcade Batiste — Lawothe, costel.
Leclerc, gardien de l'asile — L'Estrein Jean
Lepinne J P — Lefort M Mme — Leverone Luigi
Lobdelle C Mme — Lure Louis

M
Mayguier Estevan — Marceau O Mme — Masetta Rosa
Maryer N — Manee Henry — Magner Bella
Marest Mme — Marseille Frank — Marin Edgard
Mathon Clément — Monfort Louis — Maunder sellier
Marcour François — Maounso Bas A — Mastello Domenico
Meda Jean — Meloves Andrea — Metayer Flavie
Meyer A C Mme — Mesiyen Dr — Mestier Louis
Menden C Vve — Morlan Rosalie Mme — Mesa Francesco
Montilleu L T — Morante R Mlle — Morrissey J
Morath Chas — Morel Joseph — Moloves Andrea

N
Napoli Luigi — Nicolo di Nicolo

O
Orero Giacomo

P
Papa Felice — Pasard J B — Pambrun J B
Patani A — Peres L — Pée Jos
Petit E J — Pernobi Albert — Petitpou H
Petit Jean — Petit V — Petrey Antonio
Perreaux Antoine — Pierre J C — Pisanu Jao
Pigeaux V Mlle — Plob Theodore — Pisani Lorenzo
Prostière Alph. — Poisson Chas. — Popovic Marka
Pequet John — Poscane Guiseppe — Pujol Victor
Pujol Simon — Pujol S J

R
Rames A Mme Ve — Ratto Gio Batta — Reine Felix Mme
Rembold Joe — Revoley N J — Renaud B
Renaud Celestin — Rideaux J A — Rinet A Mme
Rodrigues L — Rodigues Mary A — Romine H H
Rot Francisco — Rousset Auguste — Rodriguez Manuel
Roman Philip — Rousset Mme Vo — Ruf Severin
Ruige A

S
St-Amant F A — St-Alexandre A — Samory C
Saux Dominic Mo — Servant Jean — Samousset Auguste
Sauvage Paul Jr — Starace Gabrielle — Sauveterre Honoré
Samory E — Sarcaro Francisco — Seligny Adèle Mme
Seven W — Secret Remi — Seyen Walter
Seris Pierre — Souby Paul — Souchon E Dr
Suberville Mme — Suarez Antonio — Sousez Pierre
Suarez Palmira Mlle

T
Tarrier J A — Taillade Hypolite — Tachot L Mme
Tavares J A — Trance Angel — Tapia Jean Mme
Thibaut John — Trapani Santo — Trevigne Paul
Trebuco Jean — Truay Lorenzo — Trioen Paul
Thiery Dr — Trimbo et — Triona négociant
Trin Emile — Tgniares A — Tirado P E
Toup Noera — Thoures Vital — Toledano E Mlle
Toledano & Taylor — Totore Dominico — Tarla S P
Tulane Paul

V
Valton Leon — Vardillo Teresa — Villeneuve R
Veret Marie Mlle — Vincent Germaine — Vandry A Jr
Villermin August — [Mme] Vassey Anénor
Vital Dup — Voltier Leon — Valliant Pierre Mme
Villars C — Vancoure Salvatore — Verdichiani Felice

Z
Zar Matteo — Zolla Guiseppe — Zambelli F

INITIALES.
Maison vendant du petrole ou essences minérales, encoignure St Joseph à Camp
Le Gardien de la Loge St-André, rue Conti No 5.

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de [illegible]

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 29 FÉVRIER —No 216

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
76	8	7	39	64	59	34	9	13	16	57	61	51

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "Game at Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
5 fév—1m

Deux Grands Jours de Fête
SUR LES
FAIR GROUNDS,
SOUS LA SURVEILLANCE DE LA
Société des Fair Grounds.

Les malheurs de l'année dernière ont nui aux finances de la Société qui sent la nécessité de recueillir des fonds afin d'amener à bonne fin une entreprise si essentielle aux intérêts de la Louisiane.

Comptant uniquement sur le public de la Nouvelle-Orléans pour le maintien de cette institution, la Société se propose, avec l'aide des citoyens, de poursuivre l'œuvre avec une nouvelle énergie.

Il y aura spectacle attrayant Samedi 29 Février et Dimanche 1er Mars.

Le célèbre aéronaute, LOUIS BUISLAY, fera de

Grandes Ascensions de Ballon

toutes les demi-heures, Samedi et Dimanche, à partir de deux heures.

Spectacles dans l'Arène:

HERR LENGEL pénétrera dans la fosse des LIONS ET DES LIONNES.
C'est un des plus grands traits d'audace.
Les FRÈRES MIACO feront des EXERCICES GYMNASTIQUES.
Mr. HARARE SMITH, connu depuis si longtemps à la Nouvelle Orléans, a offert ses services et ceux de sa famille. Ils feront leurs tours étonnants sur le dos d'un cheval.
Mr. SMITH montera, avec son fils âgé de sept ans sur un cheval n'ayant ni selle ni bride et fera sur le dos de l'animal des tours qui n'ont jamais été tentés.
W. H. NAYLOR, le célèbre écuyer.

GRANDE COURSE AU TROT—Bourse de $300.
SAMEDI, 29 FEVRIER.
J. F. Roach met en lice MOLLIE BUCKNER,
W. J. Payne — W. J. PAYNE,
M. Q. Townsend — JOHN ELMORE.

DIMANCHE—Au lieu de la course qui était annoncée,

Un Concert Monstre

qui devait avoir lieu à la dernière foire, aura lieu à trois heures et demie, sous la direction du Prof. MEYERS, secondé par le célèbre corps de musiciens de CHARLES JAGER, composé de CENT CINQUANTE EXÉCUTANTS.

Programme de Dimanche.

PREMIÈRE PARTIE.
1 Ouverture—Marche triomphale .... F Ries.
2 La Dame Blanche—Instruments en cuivre, Boieldieu
3 Pot Pourri—Stabat Mater, de Rossini .... Mercadante
4 Cavatine—Robert le Diable .... Meyerbeer
5 Chœur—Grande Marche .... Becker

SECONDE PARTIE.
1 Ouverture—"Tannhauser", première fois à la Nlle-Orléans .... R Wagner
2 Finale—"I Puritani", instruments en cuivre .... Bellini
3 Chœur de Faust—avec accompagnement d'instruments en cuivre .... Gounod
ROBERT MEYER .... Chef d'orchestre
CHAS JAGER .... Chef d'orchestre

Un orchestre de soixante musiciens et un chœur de soixante artistes.
Le célèbre corps de musiciens de Charles Jager exécutera les danses sur la plateforme.
Prix d'entrée pour toutes les parties du track—Cinquante cents.
Les enfants au-dessous de dix ans et les écoles seront admis gratis.
Les souscripteurs de la Société des Artisans et des Agriculteurs seront admis gratis.
En cas de renvoi de la fête, un drapeau blanc flottera au-dessus du Crescent Hall. 28fév—3t PP

UNE NOUVELLE LUMIÈRE.
Anchor Oil! Anchor Oil!

PLUS d'explosion! Un tiers meilleur marché et durant autant que l'huile de charbon. Ni mauvaise odeur ni fumée. Il suffit de mettre un nouveau bec à la vieille lampe. La puissance de cette huile est [illegible] cinquante pour cent supérieure à celle de l'huile de charbon [illegible] sous le rapport de la beauté, de la propreté et de la sûreté.
L'huile "Anchor" est l'invention d'un chimiste expérimenté et mérite de prendre place parmi les plus importantes découvertes de l'époque. Elle a obtenu le seul diplôme que la Foire de St-Louis avait destiné aux huiles, et à la Foire de Cleveland, le premier prix lui a été décerné.
E. A. WENTZEL, Rue Royale, No 209, coin Dumaine, Seul agent pour la Louisiane.
☞ On demande des agents. 28 fév—1m

Montres et Diamants.
E. PRIOLLAUD, horloger français, No 1 rue Carondelet, tient constamment en main un assortiment de montres et bijouterie très riches.
1er déc—3m—1 f p D

Vermicelli, Vermicelli,
MACARONI, MARRONS.
1000 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Italie, A vendre par F. AVET & CAMBON,
29 fév—3f Rue de la Vieille-Levée, Nos 59 et 61.

Avis.
BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nlle Orléans, 28 février 1868.
LE 1er MARS, cette Banque sera transférée à l'angle de la rue du Canal et de la rue de la Bourse.
N. AUGUSTIN, Caissier.
29 fév—6f

T. B. MOORE,
Poseur d'installations de gaz et plombier,
84 .... RUE BARONNE 84
ANNONCE au public qu'il vend, en ce moment, tout son stock d'installations aux prix coûtant, au comptant. Il pose les installations de gaz et les tuyaux dans les maisons, aux prix les plus raisonnables. Il a constamment des baignoires, des installations de lieux d'aisance, des robinets, &c. 22fév—1m

Avis.
LA Société C. KOCK & CO. est dissoute, et le soussigné, se retirant des affaires, assume la liquidation pour son compte et en son propre nom.
CHARLES KOCK.
Nlle-Orléans, 29 février 1868. 29 fév—6f

Vins d'Espagne exclusivement.
EN MAGASIN, D'IMPORTATIONS RÉCENTES,
60 quarts de pipe, vin catalan de table "St-Vicente".
30 Barillets—vins de dessert des marques suivantes: Macabeo, Garnacha, Rancio, Sherry et Porto.
125 Barillettes olives espagnoles.
A vendre par M. PESANT, agent, No. 5, Carondelet.
28 fév—1m

Avis.
TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu mon mari, Isaac Levy, et toutes celles qui ont des réclamations à faire valoir contre elle, sont priées de s'adresser, pour payer et être payées, à mon frère, Ben Weil, ou à mes avocats, MM Coolidge & Philips, No 36 Exchange Place, Nlle-Orléans.
SARAH LEVY, Exécutrice testamentaire.
1er fév—1 15 29

A vendre,
GROCERIES. La nouvelle grocerie située au coin des rues Ste-Anne et Miro, ayant un stock de choix et une bonne clientèle. On la vendra à bon marché avec le transfert d'un long bail de la propriété.
S'adresser à F. REICHMANN, au coin des rues Ste-Anne et Miro.
26fév—6f

Nourrice.
UNE jeune femme d'une bonne constitution, ayant un lait d'un mois, désire se placer comme nourrice. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser rue Royale, 262. 28fév—3f

Avis.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu CHARLES JANIN sont priées de les présenter immédiatement à l'un ou l'autre des soussignés.
R. W. MASON, au Nouveau Bassin,
H. D. OGDEN, au No 6 de la rue du Camp.
26 fév—3f

Avis.
LE navire français GUIPUZCOANO, capitaine Giraud, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la levée.
Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. C. CAVAROC.
28fév—3f No 5, Passage de la Bourse.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français Guipuzcoano, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
21fév—3f C CAVAROC.

A LOUER.
ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré, sellier, rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.
Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.
28 fév—3t—1sa 2j

A VENDRE.
UNE GRANDE TOMBE (avec un terrain) touchant à celle de M. St-Romes, dans la rue St-Louis, près la rue Claiborne. S'adresser au No 176 de la rue du Camp, près Julia.—Egalement, un cottage complètement meublé, (à vendre ou à louer) situé à Mandeville sur le bord du Lac, Hôtel François;—un autre cottage non meublé, ayant huit chambres, cuisine, écurie, poulailler, et un grand jardin—dans la rue des Champs-Elysées, No 165, près la rue Amour. Le loyer est très modéré. S'adresser au No 176 de la rue du Camp.
2° fév—1m

A Vendre,
Ensemble ou séparément, un cheval avec buggy et harnais. S'adresser rue Bourbon No 204, entre Dumaine et St. Philippe. 28fév—3

ENDUIT DESSICATEUR contre l'humidité des murs.
J'AI cru devoir faire connaître, dans l'intérêt de ceux qui souffrent à cause des appartements humides et malsains qu'ils habitent, qu'ayant composé un ciment spécial pour intercepter l'humidité des murs, je suis à même de rendre les chambres, magasins ou appartements de rez-de-chaussée aussi sains que ceux des étages supérieurs. Je puis aussi me charger d'en faire les planchers en bois, au niveau de terre à l'abri de l'humidité, par le moyen d'une chambre ou couche d'air.
La qualité du ciment composé étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire ne différera cependant des prix des travaux [illegible].
Trois jours suffisent pour rendre une chambre en parfait état de sécheresse et inaltérable indéfiniment.
L. CRESSON, Nos 103 et 105 rue Bourbon à côté de l'Opéra.
25 fév.—1 m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 29 FÉVRIER.—CLASSE [illegible]
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
64	47	2	10	39	34	35	36	24	3	25	78	48

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages sont toujours exacts.
24 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 48.

A LOUER, jusqu'au 1er Octobre.
La résidence [illegible] située sur le Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny, ayant douze chambres, et avec une grande cour, et tous les agréments [illegible] un jardin planté d'orangers, de légumes et arbres fruitiers.—A louer également, une petite maison située dans la rue Derbigny, entre les rues Dumaine et St Philippe.—Très bas prix pour de bons locataires. S'adresser à W. F. CHAPMAN, Coin Claiborne et Chemin du Bayou.
27 fév—[illegible]

Magasin à louer.
A louer, un magasin situé rue de Chartres, entre les rues Dumaine et Bienville, No. 5.. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux.
28 fév—10f A. BALO.

EXTRAIT DE CALDWELL.
HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, avant d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni le linge ni l'oreiller.
A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Aaron, rue Baronne, No 14.
G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente.
Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 128.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FELIX AARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D [illegible] V

AUGUSTIN & BURTHE.
CABINET D'AVOCATS.
D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, E. BURTHE
Com. des E. U. Notaire public. Notaire pub.
"AVOCATS ET CONSEILLERS."
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

Tout le monde le prend.
AMER DE BRADY,
POUR LES FAMILLES.
CET Amer guérit de la DYSPEPSIE, de la DYSSENTERIE, de la CONSOMPTION, de la TOUX, du CHOLERA MORBUS, des MALADIES de FOIE et des MAUX DE REINS.
Il est sans égal. C'est un préservatif infaillible des FIEVRES ET FRISSON.
Il ne faut donc pas s'étonner que CHACUN LE PRENNE.
Pour les voyageurs et tous ceux qui sont exposés à souffrir du changement de diète et du changement d'eau, une bouteille de ce médicament est d'un grand secours. Toutes les familles devraient s'en pourvoir. C'est un remède agréable, qui se prend sans le moindre danger et qui agit promptement.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands.
Fabriqué et à vendre, en gros, par D. C. BRADY & CO. 45, Fourth street, Louisville Ky.
ETHELL & THOMAS, agence générale, Rue Poydras, No 105,
15 fév—1 m Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis important.
Le soussigné offre d'envoyer aux personnes responsables qui le désirent, une machine patentée à laver qu'il laissera, à l'essai, le temps nécessaire pour en connaître les mérites; il enseignera la manière de s'en servir.
La Machine est simple et très économique; elle emploie, pour blanchir, moins d'eau, beaucoup moins de savon et de temps que toute autre méthode; elle sert également à presser le linge et à amidonner.
Le soussigné garantit que la Machine ne laisse rien à désirer pour la perfection du blanchissage, qu'elle ne déchire pas le linge et n'arrache les boutons, et qu'il n'y a pas de frottement.
Il y a [illegible] à la Machine un pressoir très ingénieux et parfait de tout point: le linge, en passant entre ces cylindres, ne s'use point, il sort sec et bon à être repassé; [illegible]
Adressez-vous au soussigné à qui le droit de patente pour l'Etat de la Louisiane et une de ces machines (Magnolia Washing Machine) vous sera envoyée [illegible].
L. A. GAILLARD, No 105, rue Poydras, Nlle-Orléans.
29 fév—3m Mar. V. et D

Madame STEWART,
236 .... Rue d'Orléans 236
Première porte au-dessus de la rue Claiborne.
Vient d'arriver d'Europe et s'est établie à la Nlle-Orléans. C'est une des plus célèbres NÉCROMANCIENNES du siècle. Elle consulte d'abord les cartes, puis les lignes de la main. Elle est persuadée de pouvoir satisfaire les personnes qui la consulteront. Consultations tous les jours, de 8 heures du matin à 9 heures du soir.
22 fév—1m—PP

GRAINES DE JARDINAGE
Graines de jardinage de Landreth —Récolte de 1867—H. Hafner a maintenant un choix complet de graines de jardinage d'hiver et de printemps, et il a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.
Un beau lot d'oignons.
Un choix de graines de fleurs.
Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.
H. HAFNER, Rue St-Charles, No 106,
24déc—3m En face du Théâtre St-Charles.

COUTEAUX A TABAC.
J. TRICHARD,
22 .... Rue d'Orléans 22
Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERIQUE.
Fait aussi: BÉQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE &c.
6 fév—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
No [illegible] RUE DU CANAL [illegible] entre Bourgogne et Rampart, [illegible] dans l'art du dentiste.
Consultations en français ou espagnol et en anglais.
16 mai—PP

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.
AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Défiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJS

Avis aux Contribuables.
BILLETS D'ETAT, MANDATS D'ETAT, en sommes à la convenance des acheteurs pour payer les Taxes d'Etat et de Convention—Egalement, Mandats de la ville de Jefferson, pour payer les taxes.
A vendre à un escompte libéral par AVEGNO & WILLOZ,
12 fév— Au coin des rues Commune et Carondelet.

TAXES! TAXES!! TAXES!!!
Avis aux Contribuables.
DES WARRANTS en sommes à la convenance des acheteurs, pour payer les taxes d'Etat et de Convention, à vendre à un escompte libéral, au No 5 rue CARONDELET, par J. HERNANDEZ.
11 fév—1m

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE [illegible] BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE.
jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1m

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.
M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant retiré de la société Photographique, il est mieux préparé à prendre des portraits cartes au prix réduit de $1 50 la douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.
Ambrotypes, porcelaine et ferrotypes portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées pris à domicile.
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 8 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits [illegible] en Europe, pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages [illegible].
12 janv—2 m fp—PP

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT-RESTAURAT
Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 281 rue de Chartres entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.
5fév—1m AUGUSTE BROUÉ

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par les présentes, que le 4 février 1868, jugement a été rendu dans cette Cour dans les termes et chiffres suivants: No 18,973 Caroline Weil contre Jacob Roth, son mari [illegible]
Jugement rendu le 4 février 1868.
Jugement signé le 11 février 1868.
(Signé) CHAS LEAUMONT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 10 février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-huit et la 92ème année de l'Indépendance des Etats Unis.
A. D. BERMOUDY, Député-Greffier.
14 fév—14,25—mars 7